



**Office Burundais des Recettes**

*"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"*

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°OBR/06./F/2022-2023  
POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES BATTERIES  
POUR ONDULEURS CHARGEURS**

**Date de Publication** : 09/09/2022

**Date d'ouverture des offres** : 22/09/2022

**SEPTEMBRE 2022**

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° OBR/06/F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES BATTERIES POUR ONDULEURS CHARGEURS

Date de Publication : 02/09/2022  
Date d'ouverture des offres : 22/09/2022

#### 1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **la fourniture, installation et mise en service des batteries pour onduleur chargeurs** » dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres. Les fournitures seront installées sur les sites EMMAUS et CDA Port de l'OBR

#### 2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur les fonds propres de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2022-2023.

#### 3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

#### 4. Allotissement

Le présent marché est constitué en un seul lot.

#### 5. Délai d'exécution

Le délai de livraison des équipements est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

**Les batteries pour onduleurs chargeurs à livrer devront avoir une garantie technique de type « réparer ou remplacer » d'un (01) an, compté à partir de la validation du procès-verbal de leur réception.**

**NB : L'Office Burundais des Recettes ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.**

#### 6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché, conformément à l'article 151 du Code des marchés Publics.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

### **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12h 00 puis de 14 h à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnement de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 26 ou 22 28 25 31

Il pourra également être obtenu physiquement au Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnement de l'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte N° **N°01104582385** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

### **8. Demande de renseignements**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs

au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours précédant la date

limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant

la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

### **9. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au **plus tard le 22/09/2022 à 09h30 minutes, heure locale.** Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres national Ouvert N° OBR/06/F/2022-2023 pour la fourniture, installation et mise en service des batteries pour onduleurs chargeurs, à n'ouvrir qu'en séance publique du 22/09/2022, à 10h 00'.**

L'ouverture des offres aura lieu le 29/09/2022 à 10 h 00' dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage Immeuble

VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II,. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée ne seront pas ouvertes.

### **10. Délais d'engagement.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

### **11. Garantie bancaire de soumission**

Une garantie bancaire de soumission de 360.000 BIF est exigée.

### **12. Critères de qualification**

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée ni surestimée. Les offres sous-estimées ou surestimées seront déterminées conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de  $\pm 10\%$ .

### **13. Adresse**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Commissariat des Services Généraux de l'OBR**  
**Immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage**  
**B.P. 3465 Bujumbura**  
**Tél. 22282146/ 22282216**

Fait à Bujumbura, le 29/09/.../2022

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE  
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Gérard SABAMAHORO**